

Mémoire de Pierre Gagné
Conseiller municipal à la ville de Lévis
Portant sur la Vision stratégique
du développement du territoire
Projet d'énoncé
Défis, orientations et pistes d'actions

Présenté à la
Commission consultative sur la vision stratégique
de la Communauté métropolitaine
de Québec
1130, route de l'Église, bureau 2 -35
Sainte-Foy, G1V 4X6

Le 12 octobre 2004

Mémoire sur la vision stratégique du développement du territoire de la CMQ

1 Préambule

À titre de conseiller municipal de la Ville de Lévis, je tiens à souhaiter la bienvenue aux membres de la Commission consultative sur la vision stratégique du développement du territoire de la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ).

Mon mémoire portera essentiellement sur le chantier 3 « *Une communauté plus saine et plus durable* ». Il portera spécifiquement sur la partie identifiée L'eau : une ressource inestimable à protéger et à valoriser.

3 But du mémoire

Renforcer auprès de la CMQ la notion de bassin versant et demander à la CMQ d'inscrire dans les grandes orientations (p.28), que la gestion de l'eau par bassin versant est la vision privilégiée par la CMQ.

3 Développement

J'ai lu attentivement le chantier 3 et j'ai remarqué qu'il ne parle qu'à trois reprises de la notion de bassin versant. Vu qu'il y a seulement trois références aux bassins versants et qu'elles sont écrites en paragraphes secondaires, je prends la peine de les citer intégralement, question d'initier la discussion.

Page 25 : Sur le territoire de la CMQ, l'approvisionnement en eau de plus de 578 000 personnes dépend des eaux de surface, et la qualité de celles-ci est fonction des activités qui prennent place en amont de leur bassin versant.

Page 26 : La mauvaise qualité des eaux de surface du territoire de la CMQ tient au fait que la majeure partie du territoire se trouve en aval des principaux bassins versants de ses cours d'eau majeurs et qu'une majorité de ceux-ci prennent origine hors du territoire.

Page 28 : Limiter, sinon éliminer, avec les partenaires impliqués à l'échelle des bassins versants, les activités risquant d'entraîner la dégradation ou la perte d'usages reliés à l'eau, notamment pour l'approvisionnement en eau potable.

4 Commentaires sur chacune des références aux bassins versants

Page 25 : Sur le territoire de la CMQ, l'approvisionnement en eau de plus de 578 000 personnes dépend des eaux de surface, et la qualité de celles-ci est fonction des activités qui prennent place en amont de leur bassin versant.

Commentaires : Donc, il y a 578 000 personnes, résidents sur le territoire de la CMQ, qui n'ont aucun contrôle direct sur la qualité de leur eau potable, puisque cette qualité dépend de la bonne volonté de leurs voisins situés en amont. Savez-vous que c'est très inquiétant, Messieurs les Membres de la Commission.

Mémoire sur la vision stratégique du développement du territoire de la CMQ

4 Commentaires sur chacune des références aux bassins versants (suite)

Savez-vous ce qui est encore plus inquiétant, c'est que votre énoncé de vision stratégique, tel que décrit à la page 28, demeure très vague quant aux moyens que la CMQ entend prendre pour assurer un apport en eau suffisant en quantité et en qualité à ses 578 000 habitants.

Votre énoncé dit seulement que la CMQ veut doter le territoire métropolitain d'un plan directeur de l'eau. Lequel plan sera tributaire de la bonne volonté de nos voisins situés en amont des bassins versants. N'ayant aucun moyen actuellement d'agir directement sur nos voisins situés en amont, votre plan directeur de l'eau se réduit donc un énoncé de bonne volonté de la CMQ. Je ne me sens pas rassuré du tout.

Page 26 : La mauvaise qualité des eaux de surface du territoire de la CMQ tient au fait que la majeure partie du territoire se trouve en aval des principaux bassins versants de ses cours d'eau majeurs et qu'une majorité de ceux-ci prennent origine hors du territoire.

Commentaires : C'est très vrai. Sur la qualité de l'eau, tout comme à la page 25, nous sommes tous dépendants de la bonne volonté de nos voisins situés en amont des bassins versants. Mais que pouvons-nous y changer? Notre territoire est divisé en comtés et les comtés, ces vieilles divisions arbitraires du territoire, ne tiennent pas compte des bassins versants. Alors, il y aura toujours quelqu'un pour dire que la pollution vient de l'amont et que l'on ne peut rien n'y faire, puisque ce territoire n'est pas sur notre juridiction.

Idéalement, ce qu'il faudrait, c'est une nouvelle division du territoire qui tiendrait davantage compte de notre plus grande richesse naturelle, **L'EAU**. Est-ce possible? Moi, je pense que oui. Alors que les premières missions sur la Lune datent de plus de trente ans et que l'on planifie prochainement des vols habités sur la planète Mars, nous en sommes, nous les Québécois, à nous chicaner pour des structures. À chacun sa structure et le territoire sera bien gardé. Rien de plus faux.

Voici une liste non exhaustive de structures gouvernementales ayant leur propre territoire de juridiction :

- Les Villes - Les MRC - Les comtés - Les régions - Les CLD - La CMQ - Les Commissions scolaires - Les Hôpitaux - Les CLSC - La Police municipale - La Police provinciale - Le CRCD - Les palais de Justice - La Voirie - Etc.

Pourtant, il existe une structure si simple, vieille de dix mille ans, que personne ne l'a jamais remarquée. Il s'agit des bassins versants.

Mémoire sur la vision stratégique du développement du territoire de la CMQ

4 Commentaires sur chacune des références aux bassins versants (suite)

Page 28 : Limiter, sinon éliminer, avec les partenaires impliqués à l'échelle des bassins versants, les activités risquant d'entraîner la dégradation ou la perte d'usages reliés à l'eau, notamment pour l'approvisionnement en eau potable.

Commentaires : D'accord avec cet énoncé.

L'approvisionnement en eau potable est l'affaire de tous et de chacun et ce n'est qu'à l'échelle d'un bassin versant, où tous les utilisateurs sont réunis autour d'une même table, qu'il y a chance de succès. Sans tables de concertation à l'échelle des bassins versants, point de succès.

5 Structure administrative calquée sur les bassins versants

Tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, ne visait qu'à vous faire réaliser, membres de la Commission, que dans les nombreuses structures que nous devons faire fonctionner, les bassins versant occupent bien peu de place; à peine trois petites phrases dissoutes dans un énoncé de vision stratégique, qui comptera pour les vingt prochaines années; c'est bien peu pour un aussi grand rôle.

Je suis venu vous proposer ce soir de faire des différents Conseils de bassins versants, les acteurs principaux de la gestion de l'eau au Québec.

Mais la réalité actuelle est tout autre. Les différents Conseils de bassins versants doivent se conduire comme des mendiants, allant glaner ici et là des subventions aux différents paliers de gouvernements. Ils doivent encore prouver leur utilité, ils sont considérés comme des organismes communautaires et leurs budgets varient au rythme des politiciens. C'est complètement ridicule. Et il y a de fortes chances que cette situation perdure encore pendant plusieurs années. À moins, bien sûr, que quelqu'un, quelque part trouve que l'idée que je soumetts ce soir a du bon sens et entreprenne une réforme des structures actuelles.

6 Nouveau découpage de la carte électorale calquée sur les bassins versants

Ici au Québec, nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons de l'eau. Nous en avons tellement que nous nous permettons d'être les plus grands utilisateurs (gaspilleurs) d'eau au monde. Nous en avons tellement que nous nous permettons de déverser dans nos cours d'eau, et ce depuis de nombreuses décennies, toutes sortes de produits tels que pesticides, engrais chimique, fumiers, lisiers, rejets industriels, commerciaux, gouvernementaux et municipaux.

Vraiment, nous les Québécois, sommes de très mauvais gestionnaires de l'eau. Si les Arabes géraient leur pétrole comme nous gérons notre eau, ils se promèneraient tous à dos de chameaux, au lieu d'utiliser des Mercedes!

Mémoire sur la vision stratégique du développement du territoire de la CMQ

6 Nouveau découpage de la carte électorale calquée sur les bassins versants (suite)

Je vous propose de donner à **L'EAU** le statut de **richesse nationale** et de donner au Québec une structure unique au monde, un habit sur mesure, un découpage du territoire basé sur les bassins versants.

De 125 comtés représentés à l'Assemblée nationale, nous passerions à 125 bassins versants, sans frais additionnels à la population puisque nous garderions la même représentativité; c'est seulement le territoire de représentativité qui changerait.

Nous y gagnerions tous, puisqu'après avoir adopté cette nouvelle structure, personne ne pourrait dire ce qui est dit aux pages 25 et 26 de votre énoncé de vision stratégique : « et la qualité de celles-ci est fonction des activités qui prennent place en amont de leur bassin versant ». « La mauvaise qualité des eaux de surface du territoire de la CMQ tient au fait que la majeure partie du territoire se trouve en aval des principaux bassins versants de ses cours d'eau majeurs et qu'une majorité de ceux-ci prennent origine hors du territoire ».

Il n'en tient qu'à nous les décideurs publics de continuer ainsi dans un système qui ne répond plus à nos besoins ou à révolutionner le mode de gestion de **L'EAU** au Québec en adoptant un mode de gestion particulier du territoire, unique au monde, basé sur les bassins versants.

Je remercie les membres de la Commission de m'avoir permis de m'exprimer sur l'une de mes principales préoccupations et je me rends disponible pour toutes informations ou explications complémentaires.

Pierre Gagné, conseiller
District No:9 (St-Romuald)
Ville de Lévis
366, rue de la Rivière
Lévis, Québec
G6W 7H9
Tel : (418) 834-8089
pierre_gagne@sympatico.ca